

Nouvelles fédérales

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Suisse magazine = Swiss magazine**

Band (Jahr): - **(2007)**

Heft 215-216

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nouvelles fédérales

CONSEIL FÉDÉRAL

● Dès l'an prochain, les conducteurs privés de permis de conduire ne pourront plus utiliser de voiturettes bridées à 45 km/h et contourner ainsi la sanction. Le Conseil fédéral veut freiner l'essor de ces véhicules accusés d'entraver la fluidité du trafic et par extension la sécurité routière. Il a par ailleurs décidé de relever de 16 à 18 ans l'âge minimal pour conduire ces voitures.



● Quatre entreprises suisses pourront participer à la construction du barrage d'Ilisu, en Turquie. Le Conseil fédéral leur a octroyé l'assurance définitive contre les risques d'exportation. La Déclaration de Berne a très sévèrement critiqué cette décision, rappelant que le chantier d'Ilisu provoquera le déplacement de 50 000 personnes et l'envelissement d'un site historique.

● Les automobilistes suisses ne devraient pas avoir le droit de tourner à droite lorsque le feu est rouge, comme c'est le cas aux États-Unis. Le Conseil fédéral juge cette mesure, proposée par le conseiller national Norbert Hochreutener (PDC), trop dangereuse. Le danger de collision augmenterait, estime-t-il, sans compter le risque pour les cyclistes continuant tout droit et pour les piétons traversant la route.

INITIATIVES

● Le Conseil national a rejeté par 114 voix contre 51 l'initiative de Franz Weber « contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques ». Il a aussi refusé de renvoyer le texte au gouvernement

pour un éventuel contre-projet. Le Conseil fédéral s'est déjà exprimé contre l'initiative de l'écologiste. Les États, eux, doivent encore se prononcer. Franz Weber n'entend pas renoncer. L'initiative devrait être mise en votation en mars 2009 au plus tard.

DÉFENSE, PROTECTION DE LA POPULATION, SPORTS

● Les villes qui accueilleront l'Euro 2008 de football pourront compter sur le soutien de l'armée en cas de besoin. Jusqu'à 15 000 militaires seront mis à disposition. Après le Conseil des États, le National a accepté par 111 voix contre 51 cet engagement. Les soldats devront donc être prêts à épauler les autorités de Genève, Bâle, Berne et Zurich du 2 au 28 juin 2008. Ils interviendront pour protéger des bâtiments, voire des personnes, apporter un soutien logistique aux autorités civiles ou en cas de catastrophe.



● Benedikt Weibel, délégué du Conseil fédéral pour l'Eurofoot 2008, veut éviter que les prix (notamment celui de la bière) prennent l'ascenseur en Suisse lors de la manifestation. Il appelle GastroSuisse et les associations professionnelles à veiller à des tarifs décents afin de briser l'image de l'îlot de cherté helvétique.

FINANCES

● La Suisse a ponctionné l'an dernier 536,7 millions de francs sur les avoirs des clients de banques helvétiques résidant dans l'Union européenne. Les États européens recevront trois quarts de la retenue d'impôts, point central de l'accord bi-

latéral sur la fiscalité de l'épargne, en vigueur depuis juillet 2005. Pour ses frais d'encaissement, la Suisse obtient 134,18 millions, dont 13,42 millions pour les cantons. Actuellement, la retenue fiscale s'élève à 15 % des intérêts versés aux détenteurs des avoirs. Elle augmentera progressivement jusqu'à 35 % en 2011.

CINQUIÈME SUISSE

● À quelques mois des élections fédérales, les Suisses de l'étranger ne veulent pas qu'on les oublie. Réunis en séance à Berne, leurs représentants ont estimé que le poids électoral de la Cinquième Suisse était « loin d'être négligeable ». Sur les 654 019 ressortissants helvétiques dans le monde, 111 249 exercent leurs droits civiques. Dans le canton de Genève, les Suisses de l'étranger représentent même jusqu'à 6,3 % du corps électoral, selon le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE). Le CSE veut donc leur faciliter la participation à la vie politique helvétique. Pour ce faire, il mise sur les nouvelles technologies et invite Confédération et cantons à garantir l'introduction du vote électronique, au plus tard pour les élections de 2011. Il souhaite par ailleurs que le matériel de campagne des partis soit remis à tous les électeurs vivant à l'étranger.

JUSTICE ET POLICE

● Le Ministère public de la Confédération va enquêter sur une affaire d'espionnage économique au détriment d'Ems-Chemie dans les Grisons. La procédure a été ouverte à la suite d'une plainte de l'entreprise contre plusieurs personnes soupçonnées d'espionnage économique et de violation des secrets de fabrication et commerciaux.

● Dès 2009, la nationalité des personnes responsables d'accidents de la route sera systématiquement répertoriée. Les premières statistiques seront disponibles en 2010. Ce changement suit une polémique sur la nationalité des chauffards, qui a secoué surtout la Suisse alémanique.

● Les réfugiés et les étrangers admis provisoirement en Suisse risquent d'être bientôt soumis à une « obligation d'intégration » : Christophe Blocher veut « forcer » les requérants d'asile à apprendre au moins une langue nationale, une mesure qui s'inscrit dans le durcissement du droit d'asile et des étrangers adopté par le peuple en septembre 2006.

● Le nombre de délits attribués à l'extrême gauche a augmenté de 62 % l'année dernière. Les statistiques recueillies auprès des polices compilent 227 incidents liés à l'extrême gauche en 2006. Parmi les actes marquants, l'explosion d'une bombe à fragmentation en Thurgovie ou l'agression de policiers en Argovie.

INTÉRIEUR

● L'AVS a terminé l'année 2006 avec un bénéfice de 2,7 milliards de francs. L'Assurance-invalidité (AI) et les allocations perte de gain (APG) ont en revanche bouclé dans le rouge, a indiqué le fonds de compensation de l'AVS, qui finance les prestations des trois assurances.

● Le formulaire envoyé à toute la population en vue du recensement fédéral devrait disparaître. Dès 2010, la nouvelle méthode se basera en premier lieu sur les registres des habitants des communes et des cantons, sur les registres des personnes de la Confédération ainsi que sur le registre fédéral des bâtiments et des logements. La récolte des informations ne figurant pas dans ces banques de données se ferait par sondage.

● La consommation d'alcool entraîne le décès de 3 500 personnes par an en Suisse selon une étude de l'Institut de recherche sur la santé

publique et les addictions (ISGF) de Zurich, réalisée sur mandat de l'office fédéral de la santé publique (OFSP). Selon l'institut, la consommation d'alcool est responsable de 5,2 % des décès chez les hommes et de 1,4 % des décès chez les femmes. Elle est à l'origine annuellement de 12,9 % des maladies frappant les hommes et de 4,2 % touchant les femmes. L'ISGF préconise des mesures dissuasives comme le recours à l'impôt mais souhaite aussi une meilleure sensibilisation des jeunes au niveau cantonal, ainsi que l'amélioration des structures de prises en charge pour aboutir à des thérapies plus efficaces.

TRANSPORTS, COMMUNICATION

● Le Conseil fédéral estime que l'augmentation de 3 % à 3,6 % des tarifs prévus pour la fin de l'année est



« modérée » et « indispensable ». Étant donné les améliorations qualitatives et quantitatives des prestations et du service, les coûts plus élevés et le renchérissement ne pourront pas être compensés sans hausse tarifaire, estime Berne. Le prix du billet de train devrait augmenter plus fortement sur les lignes « phares » que sur les tronçons régionaux. Les CFF veulent adapter les tarifs de manière différenciée en fonction de la qualité de l'offre.

● La Poste suisse a vu son bénéfice 2006 augmenter de 26 millions de francs à 837 millions. Ce nouveau record a été établi malgré un recul du volume dans le domaine de l'expédition des lettres. Pour l'entreprise, il s'agit maintenant d'améliorer sa capacité d'innovation et de se dévelop-

per de manière durable. Pour ce faire, elle regroupera au 1^{er} octobre au sein de la nouvelle unité du groupe « Solutions entreprises » l'encadrement des clients importants et les prestations, pour la plupart électroniques, qui étaient gérées de manière décentralisée jusqu'à présent.

● L'effet dissuasif du 0,5 pour mille tend apparemment à s'atténuer. Les retraits de permis dus à l'alcool ont en tout cas augmenté de près de 11 % l'an dernier en Suisse. Excès de vitesse et consommation de stupéfiants ont aussi beaucoup contribué à la hausse du nombre de bleus confisqués, qui atteint 18 %. Au total, 72 203 conducteurs se sont vu retirer leur permis l'an dernier, a annoncé l'Office fédéral des routes, soit une augmentation de 17,8 % par rapport à 2005.

DOUANES

● Depuis le 1^{er} mai, la Suisse applique le dédouanement des marchandises au moyen de la boîte à déclarations aux points de passages frontaliers. Des boîtes ont été installées à une centaine de passages frontaliers. Grâce à celles-ci, les personnes qui entrent en Suisse par un passage qui n'est pas occupé par le corps des gardes-frontière peuvent déclarer les marchandises par écrit. La facture concernant les redevances d'entrée leur parvient ultérieurement par la Poste. Cela n'est toutefois possible que si les marchandises ne sont ni frappées d'une interdiction d'importation, ni soumises à des restrictions quantitatives, ni assujetties à un certificat ou à un permis. Si les marchandises transportées ne remplissent pas ces conditions, l'entrée en Suisse doit se faire par un poste frontière occupé.

ÉNERGIE

● La moitié des Suisses sont opposés à la construction d'une nouvelle centrale nucléaire, alors que 34 % sont pour. C'est ce qui ressort d'un sondage de GFS-Zurich. Championnes du « non », les femmes. En revanche, il n'y a pas de différences significatives



Nouvelles fédérales

▷ tives entre Romands et Alémaniques.

● Dans le cadre de la loi sur l'électricité, le Conseil des États a entériné la promotion des énergies renouvelables. Dès janvier prochain, le prix du kilowattheure devrait augmenter de 0,6 centime, ce qui devrait permettre de dégager 320 millions de francs par an pour l'énergie verte. Malgré son coût important, l'énergie solaire bénéficiera aussi de ce coup de pouce. Ses partisans estiment qu'elle pourrait devenir compétitive dans une dizaine d'années. Le kWh solaire coûte actuellement 70 centimes, contre 18 centimes pour l'énergie éolienne et 25 centimes pour la biomasse. Le prix moyen du kWh en Suisse est estimé à 8 centimes.

● Thomas Ernst, le directeur de la Société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs (Nagra), invite Moritz Leuenberger à accélérer la recherche d'un lieu de stockage pour les déchets radioactifs. Le délai, prévu pour l'horizon 2040, est trop long. Quant au financement des travaux de sécurisation des lieux de stockage, Thomas Ernst estime que le budget de six milliards de

tricité est notamment due à l'évolution conjoncturelle et à la croissance démographique. Les mois d'hiver : janvier et mars 2006, qui ont été plus frais, ont compensé les mois d'octobre à décembre qui ont été nettement plus chauds.

TRIBUNAL FÉDÉRAL

● Pas de rémission pour les pitbulls et autres molosses. Ces chiens considérés comme dangereux resteront en effet interdits en Valais. Le Tribunal fédéral a décidé de débouter l'association Canis et la Ligue valaisanne pour la protection des animaux (LVPA). Celles-ci avaient contesté la décision du Conseil d'État valaisan de bannir douze races de chiens. Ce verdict était très attendu. Le Valais était en effet le seul canton à avoir décrété une telle interdiction. En confirmant le bien-fondé de cette décision, le TF devrait inciter d'autres cantons à adopter une réglementation similaire. « *Même si tous les chiens peuvent causer des morsures, il n'en demeure pas moins que les attaques de certaines races peuvent entraîner des blessures particulièrement graves* » ont souligné les juges pour qui l'intérêt de prévenir les accidents doit donc l'emporter sur le droit de pouvoir librement acquérir des chiens de n'importe quelle race.

PARTIS

● En vue des élections fédérales d'octobre, UDC, démocrates-chrétiens, radicaux et socialistes dépenseront chacun au moins un million de francs. Cet argent sera utilisé pour la publicité, les frais de personnel et pour les sections cantonales. Si les partis nationaux déboursent au moins un million de francs, leurs sections cantonales devraient dépenser encore plus.

● « *Il est temps de prendre parti pour le climat* ». C'est le slogan des Verts pour les élections fédérales du mois d'octobre. L'affiche de la campagne montre un bâtonnet de glace sur fond vert. La glace a fondu au soleil. Le chocolat qui la recouvrait a également fondu, prenant la forme des continents vus du ciel. Les Verts

ont aussi mis en ligne un nouveau site Internet : www.votezvert.ch. Le site présente en trois langues les quatre thèmes électoraux du parti : la protection du climat, l'économie du-



12 RACES INTERDITES EN VALAIS

nable, la justice sociale et la paix. Il contient également un blog et un forum de discussion.

VOTATIONS

● À 59,1 %, le peuple a accepté la 5^e révision de l'AI. Seuls quatre cantons romands ont dit non : le Jura, Genève, Fribourg et Neuchâtel. C'est dans les cantons ruraux alémaniques que la réforme a été le plus acceptée : Appenzell Rhodes Intérieures l'a plébiscitée à 79,5 % des voix. Cette cinquième révision de l'AI doit permettre d'économiser environ 500 millions de francs par année. le nombre de nouvelles rentes devrait ainsi baisser de 15 % à 20 %.

SECONDE GUERRE MONDIALE

Plus de 2 000 bateaux ont formé une chaîne de 11 km sur le lac de Constance. Au milieu de ces embarcations, quatre bateaux ont formé une croix suisse. La manifestation commémorait l'entraide suisse envers les enfants après la Seconde Guerre mondiale. Plus de 180 000 enfants souffrant de carences alimentaires, dont 44 000 petits Allemands, avaient été accueillis en Suisse entre 1946 et 1956.

HENRIETTE GERMAIN-NICOLET



francs sera suffisant.

● La consommation d'électricité de la Suisse a augmenté de 0,8 % en 2006, atteignant ainsi, avec 57,8 milliards de kilowattheures (kWh), un nouveau record, annonce l'Office fédéral de l'énergie suisse (OFEN). Selon l'OFEN, la production des centrales suisses a augmenté de 7,3 % par rapport à 2005, passant à 62,1 milliards de kilowattheures. Comme en 2005, l'année 2006 s'est soldée par un excédent des importations de courant. La forte consommation d'élec-